
Absents excusés : BALITRAND Michel – Aurélie SCHMIT

Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

- **TRAVAUX EN COURS**

Médiathèque : des travaux de raccords de menuiseries et de maçonnerie sont effectués à l'intérieur. Les menuiseries extérieures ne sont pas totalement posées et les entreprises de plomberie, électricité et d'isolation sont à l'œuvre.

Pour ce qui concerne le dommage causé à l'arrière du bâtiment, la mairie a reçu un mail de l'expert qui l'informe que le chiffrage de la réparation de ce mur de soutènement est en cours d'évaluation.

Enfouissement à Estables : le chantier s'est arrêté pour une période de congés et pour traiter une urgence fibre. Malgré cela, les délais seront respectés.

La partie la plus délicate de ce chantier s'est réalisée sans encombre avec le respect par l'entreprise des usagers du secteur.

Dans le secteur près de l'église, des perturbations sur une partie de la canalisation d'assainissement ont lieu fréquemment. Un devis est demandé afin de refaire ce linéaire défectueux.

Voirie communautaire : des travaux de réfection de chaussée vont être effectués de Bonneterre à La Gare, ainsi que sur la voirie communautaire de Cueilleret. Travaux effectués par l'entreprise CONTE.

Immeuble rue principale : pour ce bâtiment, nouvellement acquis par la commune, il a été demandé à un architecte et bureaux d'étude associés de nous faire une proposition d'honoraires dans le cadre d'une étude de faisabilité. Cette proposition devrait pouvoir être étudiée par le Conseil lors de sa prochaine séance.

Aménagement Haute Vallée du Lot : lors d'une visite sur les lieux, le Département a soulevé un problème de sécurité sur les portions où les utilisateurs doivent emprunter la RD. Plusieurs endroits sont concernés pour lesquels il va falloir trouver des solutions.

De plus, lors de ce même passage, il a été constaté également une portion à améliorer pour la sécurité des piétons, il s'agit du carrefour de Signelong (pharmacie, garage). Une étude va être réalisée afin d'apporter un aménagement de sécurité sur cette zone. Le Conseil valide l'idée de lancer une étude.

- **P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

La commune de Saint-Laurent d'Olt, contrairement à d'autres communes part de zéro dans ce projet car elle ne possède pas de carte communale. Pour ce faire, la commission créée à cette occasion travaille sur le devenir de notre secteur.

Un cahier est à la disposition de la population au secrétariat de mairie afin de recueillir les éventuelles requêtes. Un bureau d'études sera présent prochainement dans les mairies.

- **RECRUTEMENT DE SAISONNIER**

Un emploi saisonnier doit être recruté pour le camping municipal comme chaque année. Plusieurs candidatures sont arrivées en mairie qui ont été étudiées par la commission de recrutement. A la suite de cela, la candidature de Madame Lina GUERDANE a été retenue, validée par le Conseil Municipal.

- Recrutement médiathèque : le jury va se prononcer prochainement pour une embauche reportée au mois de septembre.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Vente d'herbe : après réception des offres, les élus vont déterminer à qui revient cette vente d'herbe. Monsieur le Maire propose aux élus que le critère soit au plus offrant, décision validée à l'unanimité.

Subvention DRAC : une demande de subvention a été adressée à la DRAC pour l'achat de livres en faveur de la médiathèque.

Subvention valorisation paysagère : une subvention de la Région a été attribuée à la commune pour l'enfouissement des réseaux secs et la réfection de l'éclairage public à Estables. Son montant est de 10 841 euros.

Cimetières : il a été soulevé un problème de stockage et d'évacuation des déchets dans les cimetières.

La séance est levée à 22 heures.

Prochain conseil : le 29 juin 2022 à 20 heures 30